

Le Service Droit de l'Environnement d'IDELUX

Votre partenaire pour vos projets environnementaux et urbanistiques

Chaque jour, le Service Droit de l'Environnement d'IDELUX (SDE) accompagne les communes, les intercommunales, les entreprises et les indépendants dans leurs démarches liées à l'environnement et à l'urbanisme.



NOS MISSIONS

- ✓ **Accompagner** les acteurs publics et privés en matière de : permis d'urbanisme, permis d'environnement et uniques, gestion des sols et terres excavées, déchets, eau, énergie, voiries communales, droit forestier, protection du patrimoine, etc.
- ✓ **Discuter et négocier** avec les autorités compétentes et les éventuels opposants aux projets.
- ✓ **Réaliser les recours hiérarchiques** en cas de refus de permis ou de permis conditionnel défavorable au projet (Gouvernement wallon) et accompagner le recours administratif aux côtés des avocats (contentieux au Conseil d'État).
- ✓ **Développer des outils** pratiques de gestion : audits environnementaux, recueils et veilles juridiques, guides opérationnels.

- ✓ **Émettre des avis** éclairés sur les textes légaux et réglementaires en projet.
- ✓ **Alerter** les instances politiques sur les points d'amélioration de la législation et ses dysfonctionnements.
- ✓ **Former** les professionnels au droit de l'environnement et de l'urbanisme.

Notre champ d'action s'étend à l'ensemble du territoire de la Région wallonne, y compris la Communauté germanophone.

Le SDE a également noué des relations privilégiées avec les différentes administrations wallonnes et communales, permettant des dialogues constructifs pour tous les projets.

NOS RÉALISATIONS

- ✓ **Près de 500 permis d'urbanisme, d'environnement et permis uniques** obtenus au cours des 10 dernières années.
- ✓ Projets réalisés dans des secteurs clés :
 - ✓ **agriculture et pisciculture** : exploitations agricoles, piscicultures, unités de biométhanisation, ... ;
 - ✓ **industrie** : agroalimentaire, industrie du bois, production de plastique, ... ;
 - ✓ **éducation et culture** : établissements scolaires, musées, centres sportifs, centres culturels et événementiels, plaines de jeux, ... ;
 - ✓ **tourisme** : villages de vacances, hôtels, campings, musées, parcs récréatifs, ... ;

- ✓ **aménagement durable et équipements collectifs** : sites de gestion de déchets et de terres excavées, captages, infrastructures de distribution et de collecte des eaux, stations d'épuration, voiries communales, ... ;
- ✓ **commerce et services** : garages automobiles, surfaces commerciales, centres de distribution.
- ✓ **Conseils juridiques** auprès de nombreux acteurs publics et privés (communes, intercommunales, SPGE, Agence Spatiale Européenne, OTAN...), de la conception de leurs projets d'implantation à leur développement.

Notre équipe, forte d'une expérience reconnue

Le Service Droit de l'Environnement, c'est une **équipe pluridisciplinaire, complémentaire et expérimentée de cinq spécialistes** :

- ✓ **trois juristes** spécialisées en droit de l'environnement et en droit de l'urbanisme,
- ✓ **un agronome** bilingue français-allemand,
- ✓ **une assistante de direction**.

Le Service est dirigé par Laurence BARNICH, juriste en droit de l'environnement et de l'urbanisme depuis plus de 30 ans.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Grâce à la somme de ses compétences et à son expérience, le SDE offre un **accompagnement juridique et administratif sur mesure** partout en Région wallonne, permettant d'anticiper les enjeux juridiques et de sécuriser vos projets, de leur conception à leur concrétisation.



Contact

Laurence BARNICH
Cheffe de service

☎ Tel. +32 63 23 19 22

GSM +32 495 58 51 81

@ laurence.barnich@idelux.be

🌐 www.idelux.be

